**Opération de Développement rural**

**Commune de Gouvy**

**Rapport annuel 2023**

**Présenté et validé en séance de CLDR du 25.01.2024**

**Approuvé lors de la séance du CC du 27 mars 2024**

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Année de l’installation de la CLDR | Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur | Dernière date de la modification de composition de la CLDR | Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur |
|  | 2017 | 22/11/2023 | 24/11/2021 |
| Date des réunions durant l’année écoulée | 19 janvier 2023  | Nombre de présents | 11 membres présents, 4 excusés |
| 07 mars 2023 | 11 membres présents, 5 excusés |
| Une 4ème réunion, prévue en juin, n’a pu se tenir, faute de moyens humains au sein de l’organisme d’accompagnement (FRW) |  |
| 25 octobre 2023 | 9 membres présents, 4 excusés |
| **Réflexion sur l’opération de développement rural** |
|  | La CLDR s’est réunie à 3 reprises dans le courant de l’année 2023.Les réunions de CLDR ont abordé les sujets suivants :* **Budget participatif** : le comité de sélection pilotant le budget participatif a évalué la recevabilité des projets candidats, pour pouvoir être soumis au vote des citoyens de la CLDR. Sept candidatures ont été déposées, dont deux qui ont été jugées non recevables. Les résultats des votes ont ensuite été présentés à la CLDR. Avec ce budget, 3 projets seront financés (Le cercle de jeunesse St-Joseph, 8.044€71 – l’association de parents Bovigny-Courtil, 5.000€ - le projet chemins et sentiers Gouvy, 4.500€)
* **Convention n°1 : Liaisonnement de mobilité douce des villages vers l’École de Cherain** : introduction en convention, désignation de l’auteur et analyse, affinement du projet par l’auteur.  Les aspects techniques du projet ont été décrits lors de la dernière réunion CLDR. Pour l’amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison, la part communale allouée par le Collège est de 688.148€ (presque l’équivalent du subside DR).

**Liaison Cherain-Montleban** : explosion du budget initialement prévu (1.807.306€ TVAC), provoquant un choix nécessaire pour la commune (attribuer plus d’argent de la part de la commune, ou économiser en faisant des variantes techniques ?). Des itinéraires alternatifs ont été proposés, et le Collège a décidé de choisir la variante 1, avec une autre voie de financement pour Rettigny et une bi-bande pour la plupart du parcours (avec de temps en temps une bande pleine de 3 mètres) permettant de faciliter la sortie de charroi agricole aux entrées de pâtures. Afin de diminuer le coût des travaux, le collège a demandé à l’auteur de projet, une seconde variante avec une bande médiane entre deux bandes empierrées pour ce tracé. Les travaux de métrage du tracé 1 ont été commandités par le Collège auprès de l’auteur. * **Convention n°2 : espace convivial Rue de la Gare à Gouvy** : la Région Wallonne a désigné un auteur de projet et la Commune a désigné le même auteur. Un financement DR de 400.000€ est prévu (80% de subventions). Le Collège a décidé d’attribuer 100.000€ en part communale (en + des 400.000€ de subsides).
* **Fiche projet L3.17 : création et aménagement d’une place à Beho** : le dossier a été approuvé en juin 2023, et le pouvoir subsidiant a émis des remarques à son propos. Le cahier des charges nécessitera donc d’être revu en fonction. Le budget est de 520.000€ TVAC, et le projet est subsidié à hauteur de 400.000€. Un permis a été délivré le 23 novembre 2023. Le dossier a été soumis à l’approbation du Conseil du 20/12/2023 et a été soumis au pouvoir subsidiant pour accord. Dès l’approbation du pouvoir subsidiant, le marché de travaux pourra être lancé. Le dossier d’attribution du marché doit être envoyé pour le 30 juin 2024 au pouvoir subsidiant.
* **Introduction nouvelle demande de convention** : pas de nouvelles conventions en 2023
* **Présentation du mini PCDR et intégration des remarques formulées dans la version finale**
* **CLDR**: nécessité de trouver 5 ou 6 nouvelles personnes pour compenser les démissions et l’absence longue durée de certains membres. Piste retenue : coupler la sortie du mini PCDR avec la sortie de la « Vie communale »

**2 des 5 groupes de travail** (multilinguisme, sentiers traditionnels) sont arrivés au bout des objectifs qu’ils s’étaient fixés. Il est question que les actions initiées par le GT multilinguisme soient pérennisées au niveau communal. Il s’agit principalement de réitérer les collaborations avec des organismes à même d’offrir un soutien à la commune dans l’organisation de stages multilingues pour les enfants. Les répertoires reprenant les possibilités de se former en allemand et luxembourgeois sont quant à eux en ligne sur le site internet communal. Pour ce qui concerne le GT sentiers, celui-ci ayant finalisé son travail de recensement, il a « passé la main » et le dossier à l’association « Gouvy, chemins et sentiers » dès 2022. Ce sont en effet des bénévoles qui se mobilisent mensuellement pour assurer l’entretien/la réhabilitation de ces sentiers traditionnels identifiés par le GT.Le **groupe de travail Énergie** a été très actif cette année. Entre septembre et novembre 2023, il a organisé plusieurs activités destinées aux solutions énergie, comme des conférences sur le photovoltaïque pour tous et l’énergie locale, le concours zéro watt, la journée Consom’acteur (week-end portes ouvertes « solutions énergie »), et un escape game au Château du 18 au 20 novembre. Suite à la réunion du 17/10, 6 actions sont prioritaires. Le GT a prévu d’organiser le dimanche 07 avril 2024, un événement annuel sur la thématique de l’Énergie/Mobilité. Ce dernier aura lieu à Limerlé, sous l’appellation « Festival du climat et des Associations ». Les aspects techniques de l’événement et de son importance ont été rappelés lors de la réunion du 20 novembre 2023. En a découlé la mention de la communication à prévoir, et des propositions d’idées par thématiques (tour des stands, associations, mobilité, énergie et propreté).En ce qui concerne le **groupe de travail Mobilité**, une réflexion a été menée quant aux 3 objectifs principaux, visant tous l’amélioration de la mobilité (co-voiturage, transports, partage de véhicules) et sur les actions à venir. Il est notamment prévu de publier une capsule vidéo de témoins ainsi qu’une journée de la mobilité en partenariat avec la journée de l’énergie (07/04/2024). Le groupe a par ailleurs continué à communiquer de la meilleure façon possible quant à l’objectif d’encourager le covoiturage dans la commune.Le **groupe de travail Propreté** avait cette année pour objectif principal de tendre vers le 0 déchet entre les villages pour améliorer la Commune de Gouvy en termes de propreté. Des actions de prévention des déchets, destinées à la sensibilisation de la population, ont été menées via différents supports : affiches sur les lieux de vente de cannettes et lors d’événements, bâches sur les chemins de balades, prime de 500€ remportée par la commune qui servirait à placer des cendriers dans la rue de la gare, et un concours d’affiches réalisées par les enfants sur la thématique.En bref, beaucoup d’actions et initiatives ont vu le jour au sein des GTs (belle réussite). Quant aux GTs restants actifs (Énergie, Mobilité et Propreté), il avait été suggéré de les fusionner en un seul GT. Choix d’un prochain GT à lancer : pas de volontaires dans l’assemblée pour le lancer. |
|  |
| Numéro fiche-projet |  |
| Intitulé du projet |  |
| Priorité du projet |  |
| **Calendrier d’exécution** |  |